

Extrait du registre des délibérations

Conseil communautaire du 26 septembre 2022

n° 129-22 C

Objet : RS - Installation du conseiller communautaire suppléant de Saint-François-de-Sales

- date de convocation le 20 septembre 2022
- nombre de conseillers en exercice : 82

L'an deux mille vingt-deux, le lundi vingt-six septembre à dix-neuf heures quinze, les membres du Conseil communautaire de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis à Bassens, Ferme de Bressieux, sous la présidence de Philippe Gamen, président de Grand Chambéry.

- étaient présents : 59

Aillon-le-Jeune	Serge Tichkiewitch
Aillon-le-Vieux	Christian Gogny
Arith	Cécile Trahand
Barberaz	Arthur Boix-Neveu - Danièle Goddard
Barby	Christophe Pierretton
Bassens	Martine Lambert
Bellecombe-en-Bauges	Eric Delhommeau
Challes-les-Eaux	James Hallay - Josette Rémy
Chambéry	Marie Bénévise - Claudine Bonilla - Daniel Bouchet - Sophie Bourgade - Florence Bourgeois - Pierre Brun - Alain Caraco - Jean-Benoît Cerino - Aloïs Chassot - Philippe Cordier - Isabelle Dunod - Christelle Favetta-Sieyes - Sylvie Koska - Aurélie Le Meur - Micheline Myard-Dalmaï - Martin Noblecourt - Benoît Perrotton - Thierry Repentin - Farid Rezzak - Walter Sartori - Alexandra Turnar
Cognin	Franck Morat
Curienne	
Doucy-en-Bauges	Marie Perrier
Ecole	Hervé Ferroud-Plattet
Jacob-Bellecombette	Brigitte Bochaton - Bruno Stellan
Jarsy	Pierre Duperier
La Compôte	Jean-Pierre Fressoz
La Motte-en-Bauges	
La Motte-Servolex	Luc Berthoud - Alain Gaget - Hélène Jacquemin - Pascal Mithieux - Céline Vernaz
La Ravoire	Grégory Basin - Frédéric Bret - Alexandre Gennaro - Chantal Giorda
La Thuile	Dominique Pommat
Le Châtelard	Vincent Boulnois
Le Noyer	Philippe Gamen
Les Déserts	
Lescheraines	
Montagnole	Jean-Maurice Venturini
Puygros	
Saint-Alban-Laysse	
Saint-Baldoph	Christophe Richel
Saint-Cassin	Jocelyne Gougou
Sainte-Reine	
Saint-François de Sales	Maryse Fabre
Saint-Jean-d'Arvey	Christian Berthomier
Saint-Jeoire-Prieuré	Jean-Marc Léoutre
Saint-Sulpice	
Sonnaz	Daniel Rochaix
Thoiry	
Vérel-Pragondran	Jean-Pierre Coendoz
Vimines	Corine Wolff

- conseillers excusés ayant donné pouvoir : 10

de Jimmy Bâabâa à Isabelle Dunod - de Jean-François Beccu à Sophie Bourgade - de Michel Camoz à Thierry Repentin - de Corinne Charles à Franck Morat - de Michel Dyen à Jean-Maurice Venturini - de Marcel Ferrari à Jocelyne Gougou - de Sandra Ferrari à Philippe Gamen - de Sabrina Haerink à Christelle Favetta-Sieyes - de Gaëtan Pauchet à Aurélie Le Meur - de Claire Plateaux à Alain Caraco

- conseillers excusés : 13

Anne-Marie Barouti - Stéphane Bochet - Jean-Pierre Casazza - Philippe Ferrari - Max Joly - Laïla Karoui - Luc Meunier - Raphaële Mouric - Emilio Pla Diaz - Damien Regairaz - Alain Saurel - Alain Thieffenat - Thierry Tournier

GRAND CHAMBERY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex
04 79 96 86 65 - grandchambery.fr - @GrandChambery - cmag-agglo.fr

Conseil communautaire du 26 septembre 2022

délibération **n° 129-22 C**

objet **RS - Installation du conseiller communautaire suppléant de Saint-François-de-Sales**

Philippe Gamen, président, indique que Jean-François Biset, 1^{er} adjoint au maire de Saint-François-de-Sales et conseiller communautaire suppléant, a démissionné de ses fonctions municipales et, par conséquent, communautaires.

Il est remplacé par Benjamin Mailland en tant que 1^{er} adjoint au maire et conseiller communautaire suppléant.

Vu les articles L.273-11 et L.273-12 du code électoral,

Le Conseil communautaire de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

Article 1 : prend acte de l'installation de Benjamin Mailland en qualité de conseiller communautaire suppléant de Saint-François-de-Sales.

Accusé de réception - contrôle de légalité

Nature de l'acte : Délibération I-Parapheur

Numéro attribué à l'acte : 129-22 C

Objet de l'acte :	RS - Installation du conseiller communautaire suppléant de Saint-François-de-Sales
Thème Préfecture :	5 - Institutions et vie politique 3 - Designation de représentants 4 - Représentants des EPCI
Date de l'acte :	04 octobre 2022
Annexe(s) :	

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20221004-lmc1H27772H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H27772H1

Date de transmission en Préfecture :	04 octobre 2022
Date de réception en Préfecture :	04 octobre 2022
Publication :	mercredi 05 octobre 2022